

À propos d'AIP2 Canada

L'AIP2 Canada est une organisation associative qui s'efforce d'encourager le développement de la P2 partout au pays. Nous appuyons nos membres par la formation, la promotion et la recherche professionnelle. Nous nous engageons à faire du Canada un pays plus fort grâce à l'engagement, la communication et le dialogue. La P2 n'a pas pour objectif de prendre des décisions pétries de bons sentiments; les professionnels et les processus de P2 veillent d'une part à ce que les projets respectent les échéanciers et les budgets et d'autre part à ce que les collectivités soient engagées, informées et connectées.

Une P2 réussie est à la fois un art et une science qui fait que la participation des intervenants est bénéfique à toutes les personnes impliquées. En tant qu'organisme de promotion, de sensibilisation et de développement professionnel, AIP2 Canada soutient ses membres afin qu'ils aident les organisations à trouver le bon compromis qui profite à tous.

Devenez membre d'AIP2 Canada

L'AIP2 Canada est une organisation d'envergure pancanadienne qui s'engage à encourager la pratique de la P2 au Canada. Nos membres sont des conseillers en P2, des universitaires, des organisations non gouvernementales (O.N.G.), des élus, des décideurs et des consultants œuvrant dans le domaine de la participation du public soucieux de mettre sur pied des processus qui ont de bonnes chances de succès et des objectifs axés sur les résultats.

L'AIP2 Canada vous soutiendra dans votre perfectionnement professionnel. Nos membres respectent et mettent en pratique les valeurs essentielles de la participation du public et adhèrent à notre Code de déontologie. L'AIP2 Canada est une organisation dirigée par ses membres qui souhaite créer une solide profession dans le domaine de la P2. Joignez-vous à nous dès aujourd'hui pour un épanouissement professionnel.

La pratique de la P2 est bien ancrée partout au Canada grâce à nos chapitres régionaux, fort actifs et en pleine croissance, qui rassemblent des membres pour former des réseaux, lancer des formations et favoriser le perfectionnement professionnel.

Lorsque vous devenez membre d'AIP2 Canada, vous devenez également membre d'un chapitre régional (s'il en existe un près de chez vous) et d'un réseau de membres passionnés de P2 d'envergure internationale.



Pour de plus amples renseignements, visitez iap2canada.ca



SPECTRUM DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC D'AIP2

Élaboré par l'Association internationale de la participation du public

ACCROISSEMENT DU NIVEAU D'INCIDENCE DU PUBLIC

	INFORMER	CONSULTER	IMPLIQUER	COLLABORER	HABILITER / DÉLÉGUER
BUT DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC	Fournir au public de l'information équilibrée et objective pour l'aider à comprendre le problème, les options possibles, les opportunités et ou les solutions.	Obtenir la rétroaction du public sur les analyses, les options possibles et ou les décisions.	Travailler directement avec le public tout au long du processus de façon cohérente pour s'assurer que ses préoccupations et aspirations sont comprises et prises en considération.	Forger un partenariat avec le public à toutes les étapes du processus décisionnel, y compris l'élaboration des options possibles et l'identification de la solution préférée.	Confier au public le soin de prendre la décision finale.
ENGAGEMENT FACE AU PUBLIC	Nous vous tiendrons au courant.	Nous vous tiendrons au courant, nous serons attentifs à vos préoccupations et aspirations et nous vous ferons savoir de quelle façon les commentaires du public auront influencé la décision.	Nous travaillerons avec vous pour faire en sorte que vos préoccupations et aspirations soient reflétées directement dans les options élaborées. Nous vous ferons savoir de quelle façon les commentaires du public auront influencé la décision.	Nous compterons sur vos conseils et innovations pour trouver les solutions et intégrerons le plus possible vos conseils et recommandations dans les décisions.	Nous mettrons en œuvre ce que vous aurez décidé.
EXEMPLES DE TECHNIQUES À ENVISAGER	<ul style="list-style-type: none">• Feuilletés d'information• Sites Web• Journées « Portes ouvertes »	<ul style="list-style-type: none">• Commentaires du public• Groupes de discussion• Sondages• Réunions publiques	<ul style="list-style-type: none">• Ateliers• Sondage délibératif	<ul style="list-style-type: none">• Comités consultatifs de citoyens• Recherche d'un consensus• Prise de décision participative	<ul style="list-style-type: none">• « Jury de citoyens »• Tours de scrutin• Décisions déléguées